

### Animaux de compagnie

- Toute visite avec un animal doit faire l'objet d'une entente préalable avec la ressource;

### Loisirs

- Le calendrier des activités offertes par la ressource vous sera transmis par celle-ci;

### Tabac et cannabis

- La *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* s'applique à la résidence; il est donc strictement interdit de fumer à l'intérieur de la résidence ainsi que dans un rayon de neuf mètres de toute porte, de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir communiquant avec la résidence;
- La consommation de toute autre sorte de drogue ou opioïdes non prescrit est interdite;

### Pourboires et dons

\$\$\$

- Vos témoignages sont toujours très appréciés. Toutefois, les membres de notre personnel ne peuvent accepter de pourboires. Si vous souhaitez faire un don en argent, nous vous invitons à en parler avec votre intervenant responsable;

### Départ

- Lors d'un départ définitif de la ressource, on vous demandera de recueillir vos effets personnels dans un délai de 24 h afin de permettre à un autre usager de bénéficier rapidement des services d'une ressource intermédiaire, si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, référez-vous à votre intervenant responsable;

Mon intervenant responsable est :

Téléphone :

Ma Ressource intermédiaire est :

Son Responsable est :

Téléphone :

Partagez-nous votre appréciation  
de nos services au  
[partagezvotreexperience.com](http://partagezvotreexperience.com)

 **santeme.quebec**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Montérégie-Est

Québec 

Montérégie-est

## Guide d'accueil et d'accompagnement pour les résidents



2111 (400-3649)

Québec 

**Une ressource intermédiaire est un milieu de vie de qualité qui offre des services pour le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est. Elle offre des soins adaptés à vos besoins et votre condition de santé.**

#### Services et biens offerts :

- Une chambre équipée d'un lit, d'un matelas, d'une commode ou l'équivalent;
- La literie (un couvre-matelas, des draps, des couvertures, un couvre-lit, des oreillers, housses et taie d'oreiller). L'usager peut apporter ses propres effets.;
- Des serviettes de bain et des débarbouillettes;
- Des papiers-mouchoirs et du papier hygiénique;
- Du savon, du dentifrice, du shampoing (si vous avez des besoins particuliers concernant l'un ou l'autre de ces produits, la ressource intermédiaire vous les procurera à vos frais);
- Trois repas et deux collations par jour, tenant compte des diètes prescrites;
- La gestion de la médication;
- Les produits d'incontinence;
- L'entretien de vos vêtements (bien identifiés) excluant nettoyage à sec, nettoyeurs, etc.;
- Une gestion de l'allocation;
- La climatisation dans les aires communes.

#### Ce qui n'est pas inclus

- Les médicaments (l'assurance et la franchise);
- Les services de coiffure;
- Les soins de pieds;
- Les articles de soins personnels tels : cosmétiques, fixatifs, crèmes;
- Les fournitures diverses telles : seringues à insuline, orthèse, lunettes, etc.;
- Le tabac ainsi que les revues et journaux;
- Les repas commandés à l'extérieur par l'usager;

- L'usage d'un téléphone personnel ainsi que les services personnels de câblodistribution ou de location d'un appareil radio, télévision ou autre;
- Le traitement spécial des vêtements (nettoyage à sec, reprisage, etc.);
- Pour un accès au WIFI, vous devez vous référer à la ressource.

#### Suivi professionnel disponible

- Soins infirmiers;
- Service psychosocial;
- Maintien des habiletés fonctionnelles (ergothérapie, physiothérapie, orthophonie, etc.);

#### Frais d'hébergement



- Vous serez référé au service des finances du CISSS de la Montérégie-Est, qui s'occupera du dossier avec vous.

#### Comment vous préparer à votre arrivée

- La date et l'heure vous seront transmises par votre intervenant responsable;
- Malgré notre meilleure volonté, il arrive parfois que la ressource désignée ne soit pas votre premier choix, vous aurez donc la possibilité de demander un transfert si vous n'êtes pas satisfait;
- Votre chambre vous sera attribuée par la ressource selon les disponibilités;

#### Aides techniques

- Les aides techniques personnelles doivent être apportées et identifiées (déambulateur, marchette, fauteuil roulant, canne, enfile-bas, pince à long manche, etc.).

#### Communication

- Veuillez vous adresser directement à la direction de la ressource pour toute question concernant les services offerts et le cadre de vie;

- Pour toute question concernant votre plan d'intervention, les informations relatives à votre état de santé ou tout autre suivi professionnel veuillez vous adresser à votre intervenant responsable;

#### Objets de valeur et argent

- Prenez note que la ressource, ainsi que le CISSS de la Montérégie-Est, ne sont pas responsables des bris, des pertes ou de la disparition de vos biens personnels, Il vous est donc recommandé de souscrire à une protection d'assurance dommages aux biens pour couvrir vos biens personnels.

#### Implication de la famille et des proches

- Voici de quelle façon votre famille et vos proches peuvent participer à votre vie en ressource intermédiaire :
- Décorer votre chambre (avec l'autorisation du propriétaire);
- Participer à des activités organisées;
- Nous informer de vos besoins;
- Participer à la réalisation du plan d'intervention;
- Vous accompagnez aux rendez-vous médicaux et autres;
- Respecter les consignes de sécurité et de prévention et contrôle des infections (ex. : Lavage des mains);
- En communiquant vos insatisfactions à la bonne personne et au fur et à mesure qu'elles surviennent;

#### Visites et sorties

- Les heures de visites permises vous seront communiquées par votre ressource;
- Les visites sont encouragées dans la mesure où le bien-être des résidents est respecté
- Les sorties extérieures sont possibles, informez-vous;